

## Dépôt des demandes des étudiants étrangers en échange

[International](#) [1]

Dépôt des demandes des étudiants étrangers souhaitant venir étudier à l'UPF dans le cadre d'un programme d'échange :

- 31 mai pour une rentrée au 1er semestre ou pour l'année entière ;
- 31 octobre pour une rentrée au 2nd semestre.

**URL source:** <https://www.upf.pf/fr/content/d%C3%A9p%C3%B4t-des-demandes-des-%C3%A9tudiants-%C3%A9trangers-en-%C3%A9change>

### Liens

[1] <https://www.upf.pf/fr/th%C3%A9matique/international>